

Ministère d'Etat.

Paris, le 30 Septembre 1853.

Secrétariat général.

Section des Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie Impériale
de France à Rome.

Entretien ordinaire des Bâtimens de la
Villa Médicis.

Monsieur le Directeur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 Septembre 1853, par laquelle vous me transmettez le bordereau des dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome, soldées pendant les mois de Juin, Juillet et Août dernier, constatant un excédant en caisse de 7.706 fr. 08⁵.

Il va être procédé à la vérification de ce Compte, et je vous ferai connaître le résultat de cet examen.

C'est par suite d'une fautive interprétation de ma dépêche du 17 Août dernier que vous déduisez de l'encaisse ci-dessus de 7.706 fr. 08⁵ la somme de 4.757 fr. 22⁵ montant du bordereau particulier des dépenses pour l'entretien des bâtimens de la Villa Médicis, joint à votre lettre précitée du 14 Septembre. Je vous faisais observer que le crédit alloué pour ces objets était à la charge du fonds spécial affecté, dans le budget de mon département, pour l'Exercice 1853, au service général des bâtimens. Par conséquent, ces dépenses sont tout-à-fait en dehors du Budget ordinaire des dépenses de l'Académie, que j'ai arrêté à la somme de 101.946 fr. 29⁵ et dont je vous ai transmis, le 17 Août dernier, une expédition revêtue de mon approbation.

Vous

Série B, n° 2.

Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome.

Vous comprendrez, Monsieur le Directeur, d'après ces explications, que le solde en caisse de 7.706 fr. 08^c doit rester intact, et être reporté, en totalité, en recette, au prochain compte des recettes et dépenses de l'Académie que vous aurez à m'adresser.

Le bordereau particulier des dépenses relatives à l'entretien ordinaire des bâtiments de l'Académie, sera examiné par le bureau du service des Bâtimens, de mon Ministère, qui est saisi de cette affaire, et je vous transmettrai prochainement les observations dont il pourra être l'objet.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre d'Etat,
Louis XVI